

INVITATION PRESSE

Limoges, le 13 avril 2018

« Avis d'expert » de l'ADEME Nouvelle-Aquitaine

Tarification incitative : un levier efficace pour réduire les déchets

L'ADEME Nouvelle-Aquitaine poursuit son cycle de rencontres avec la presse et vous propose de participer au prochain rendez-vous « Avis d'expert » organisé le **mardi 24 avril 2018 à 11 heures** dans ses locaux situés **38 ter avenue de la Libération à Limoges (rendez-vous au 1^{er} étage)**.

Mis en place pour répondre à votre attente et apporter des éléments d'information argumentés sur les grands enjeux environnementaux de notre territoire, le prochain « Avis d'expert » portera sur **la tarification incitative appliquée au service public de collecte et de traitement des déchets ménagers**.

Comme vous le savez, la loi de transition énergétique pour une croissance verte de 2015 a fixé l'objectif de réduire de 10% les déchets ménagers d'ici à 2025. Dans le même temps, la réforme des collectivités locales encadrée notamment par la loi NOTRe de 2017 a prévu d'harmoniser et d'optimiser les services déchets sur l'ensemble des intercommunalités de plus de 15 000 habitants.

C'est dans ce contexte que se développe la tarification incitative, un mode de financement innovant du service public de prévention et de gestion des déchets qui repose sur la personnalisation du coût payé par l'usager en fonction de sa propre production de déchets.

Animateurs du prochain « Avis d'expert », **Mme Michèle Debayle**, directrice régionale déléguée de l'ADEME en charge de l'économie circulaire et **M. Laurent Jarry**, chargé de l'accompagnement des collectivités pour une économie circulaire à l'ADEME, seront à votre disposition pour traiter les sujets suivants :

- Les coûts et le financement du service public de prévention et de gestion des déchets ;
- le rôle de l'ADEME dans la maîtrise des coûts et le financement de ce service ;
- les résultats de la mise en place de la tarification incitative en Nouvelle-Aquitaine ;
- la présentation d'études de cas emblématiques.

Spécial Presse

L'avis d'expert organisé dans les locaux de l'ADEME à Limoges sera accessible en visioconférence pour les journalistes à partir des sites de l'ADEME à Poitiers et Bordeaux.

Collecte, tri et coûts des déchets en Nouvelle-Aquitaine

<http://nouvelle-aquitaine.ademe.fr/expertises/economie-circulaire/collecte-tri-et-couts-des-dechets>

A propos de l'ADEME

L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.nouvelle-aquitaine.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Nouvelle Aquitaine

Marie-Jeanne LE CASTREC – Tél. : 05 55 71 38 52 – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr
Sylvain KRUMMENACHER – Tél. : 05 56 33 80 24 – sylvain.krummenacher@ademe.fr

Horizon Public Conseils

Pierre CHAPSAL – Tél. : 06 71 59 74 18 – chapsal@horizonpublic.org



#ADEMEnvelleaquitaine